

**SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit	: Mélange
Nom du produit.	: VALBON
Code du produit	: KI 008 1064
Type de formulation	: Granulés à disperser dans l'eau (WG)
Matière active	: Mancozeb
Numéro d'agrément	: 9422P/B

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Catégorie d'usage principal	: Agriculture. Produit phytosanitaire
Spec. d'usage industriel/professionnel	: Réservé à un usage professionnel.
Utilisation de la substance/mélange	: Fongicide

**1.2.2. Usages déconseillés**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

CERTIS EUROPE

Woluwe 60 Avenue de la Woluwe

1200 Bruxelles/Brussel - Belgique/Belgie

T + 32 2 331 38 94 - F + 32 2 331 38 60

[info@certiseurope.be](mailto:info@certiseurope.be) - [www.certiseurope.com](http://www.certiseurope.com)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Num. d'appel d'urgence	: Certis Carechem 24 Numéro multilingue d'urgence 24 heures: +44 (0) 370 0492 Centre Antipoison Belge: +32 (0) 70 245 245
------------------------	--

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Skin Sens. 1 H317

Carc. 2 H351

Repr. 2 H361

Aquatic Acute 1 H400

Texte complet des phrases H: voir section 16

**Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Xn ; N ;

R40

R63

R43

R50

Texte complet des phrases R: voir section 16

**2.2. Éléments d'étiquetage****Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H400 - Très毒ique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence (CLP) :

P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P263 - Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/pendant l'allaitement.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 - Éliminer le contenu / récipient comme un déchet dangereux.

Phrases EUH :

EユH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Etiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Symboles de danger :



Xn - Nocif

N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R :

R40 - Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes

R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R63 - Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R50/53 - Très毒ique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Phrases-S :

S2 - Conserver hors de la portée des enfants.

S13 - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

S23 - Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).

S24/25 - Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S35 - Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Autres mentions :

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPo2: Laver tous les équipements de protection après utilisation.

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau (voir mesures anti-dérive).

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable.

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Mancozeb	(n° CAS) 8018-01-7 (Numéro index) 0060-076-00-1	70	Cat.Repr.3; R63 Xi; R43 N; R50
Benthiavalicarb-isopropyl	(n° CAS) 177406-68-7 (Numéro CE) - (Numéro index) -	1.75	Cat.Carc.3; R40 Xi; R43

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Mancozeb	(n° CAS) 8018-01-7 (Numéro index) 0060-076-00-1	70	Skin Sens. 1, H317 Repr. 2, H361 Aquatic Acute 1, H400
Benthiavalicarb-isopropyl	(n° CAS) 177406-68-7 (Numéro CE) - (Numéro index) -	1.75	Skin Sens. 1, H317 Carc. 2, H351

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Indications générales

: En cas de troubles ou de symptômes, éviter de renouveler l'exposition et consulter un médecin (lui montrer si possible l'étiquette et la fiche de données de sécurité). Traiter en fonction des symptômes.

En cas d'inhalation

: Amener la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position confortable où elle peut respirer. Consulter un médecin en cas de difficultés respiratoires ou de malaise.

En cas de contact avec la peau

: Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau abondamment à l'eau savonneuse. Consulter un médecin en cas d'irritation. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.

En cas de contact avec les yeux

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, en maintenant la paupière bien ouverte, pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer. Consulter un ophtalmologiste, en cas d'irritation.

En cas d'ingestion

: Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

: Pas d'information disponible

Risques

: Pas d'information disponible

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitements symptomatiques.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

: Pulvérisation d'eau.

Poudre chimique sèche.

Mousse résistant à l'alcool.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction inappropriés

: Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit, qui pourrait répandre le feu.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Danger d'incendie

: En cas d'incendie, peuvent être libérés des vapeurs et gaz toxiques: composés de chlore, oxydes d'azote, oxydes de carbone, hydrocarbures.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Instructions de lutte contre l'incendie

: Combattre le feu en respectant les distances de sécurité et depuis un endroit protégé. Rester en amont des flammes.

Ne pas respirer les fumées.

Eloigner les contenants exposés à l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Sinon les refroidir avec de l'eau pulvérisée.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans les ruisseaux, rivières et lacs ou le réseau d'alimentation souterrain.

Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Protection en cas d'incendie

: Porter un équipement de protection complet contre les produits chimiques et résistant au feu.

Porter un appareil de protection respiratoire isolant autonome.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Équipement de protection

: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle adéquat (cf. rubrique 8).

Procédures d'urgence

: Évacuer et isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

Eviter de respirer les poussières, vapeurs, brouillards et aérosols. Assurer une ventilation adéquate.

Endiguer la zone de déversement à l'aide de matières absorbantes.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface et souterraines, le sol.

Avertir les autorités en cas de contamination de l'environnement ou les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit déversé avec une matière inerte (sciure, terre, sable...), puis balayer et recueillir le tout dans un récipient approprié et étiqueté pour destruction.

Nettoyer la zone contaminée avec de l'eau et du savon. Ne pas laisser les eaux de lavage contaminer les sources d'eau et l'environnement. Récupérer mécaniquement par pompage.

Eliminer en tant que déchet dangereux, conformément à la réglementation nationale ou locale.

En cas de déversement important : alerter les autorités et endiguer la zone de déversement pour empêcher tout écoulement dans l'environnement.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation : Lire l'étiquette et la FDS avant utilisation.

sans danger

- Éviter le contact avec les yeux, la peau, le nez, la bouche ou les vêtements.
- Porter un équipement de protection individuelle adéquat (cf. rubrique 8).
- Les emballages ouverts doivent être refermés avec précaution et maintenus à l'endroit afin d'empêcher les fuites.
- Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou aérosols du produit. Veiller à assurer une bonne ventilation/aspiration de la zone de travail.

Mesures d'hygiène

- : Bien se laver les mains et le visage après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.
- Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

- : Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
- Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé.
- Le sol doit être incombustible, imperméable et contenir les déversements (aucune sortie vers l'extérieur).
- Conserver hors de la portée des enfants.
- Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Tenir à l'écart des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil.
- Conserver le produit dans son emballage d'origine bien fermé.
- Protéger contre le gel.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide à usage agricole. Se référer à l'étiquette.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Contrôles techniques appropriés

: Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

Une ventilation générale (mécanique) des locaux devrait être satisfaisante afin de maintenir les concentrations de produit dans l'air à un minimum.

Equipement de protection individuelle



Protection des mains

: Porter des gants imperméables, résistants aux produits chimiques en caoutchouc nitrile (certifiés EN 374-3).

Protection des yeux

: Des lunettes de sécurité ou un écran facial (certifiés EN 166).

Protection de la peau et du corps

: Vêtements de protection à manches longues, imperméables et résistants aux produits chimiques. Bottes en caoutchouc-nitrile.

Le port d'un vêtement de travail en coton/polyester (35%/65%) avec un grammage d'au moins 230 g/m<sup>2</sup> et avec traitement déperlant est recommandé.

: Porter un masque respiratoire approprié pour les poussières / vapeurs organiques.

Protection des voies respiratoires

: Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit.

Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Se laver les mains et le visage avec de l'eau et du savon avant de manger, boire ou fumer.

Nettoyer régulièrement les équipements, les locaux et les vêtements de travail.

Les tenues de travail doivent restées sur la zone de travail et entreposées séparément des tenues de ville.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Ne pas contaminer les eaux superficielles et souterraines.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

: Solide

Couleur

: Olive à brun jaunâtre.

Odeur

: Bois.

Seuil olfactif

: Aucune donnée disponible

pH

: 7.2

pH solution

: (1%)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)

: Aucune donnée disponible

Point de fusion

: Non applicable

Point de congélation

: Aucune donnée disponible

Point d'ébullition

: Non applicable

Point d'éclair

: Pas facilement inflammable.

Température d'auto-inflammation

: 159 °C

Température de décomposition

: Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)

: Aucune donnée disponible

Pression de la vapeur

: Aucune donnée disponible

Densité relative de la vapeur à 20 °C

: Aucune donnée disponible

Densité relative

: Aucune donnée disponible

Masse volumique

: 0.61 - 0.68 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Pas caractéristiques explosifs.
Propriétés comburantes	: Pas de caractéristiques oxydantes.
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

**9.2. Autres informations**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Stable dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.4. Conditions à éviter**

Températures élevées. Forte humidité. Oxygène.

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants forts. Acides forts. Les sels d'ammonium quaternaire, des agents séquestrant.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut produire :disulfure de carbone, oxydes d'azote, oxydes de carbone, oxydes de soufre, hydrogène sulfuré.

**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë : Non classé

<b>VALBON</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5.15 mg/l/4h

Irritation : Non classé

Non irritant pour la peau.  
Modérément irritant pour les yeux.

Corrosivité : N'est pas corrosif.

Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Une exposition répétée au produit peut provoquer une sensibilisation : réaction allergique de la peau.

Toxicité à dose répétée : Non classé

Cancérogénicité : Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.

Mutagénicité : Non classé

Non mutagène

Toxicité pour la reproduction : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

<b>VALBON</b>	
CL50 Poissons ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> )	< 1 mg/l (96h)
CE50 Daphnia ( <i>Daphnia magna</i> )	< 1 mg/l (48h)
ErC50 Algues ( <i>Selenastrum capricornutum</i> )	> 1 mg/l (72h)
DL50 orale abeille ( <i>Apis mellifera</i> )	>100 µ i.a/abeille
DL50 cutanée abeille ( <i>Apis mellifera</i> )	>100 µ i.a/abeille
CL50 ver de terre ( <i>Eisenia foetida</i> )	910,7 mg/kg (14j)

**Benthiavalicarb-isopropyl (177406-68-7)**

DL50 orale oiseux	> 2000 mg/kg
-------------------	--------------

**Mancozeb (8018-01-7)**

DL50 orale oiseux	> 2000 mg/kg
-------------------	--------------

**12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>Benthiavalicarb-isopropyl (177406-68-7)</b>		
<b>Mi-temps</b>	<b>Méthode</b>	<b>Evaluation</b>
Sol	Etude de laboratoire, aérobie, 20°C.	DT50 = 11 – 19 jours
L'air	Méthode de calcul Atkinson.	DT50 = 2.334 h
Sol	Etude de laboratoire, aérobie, 20°C.	DT50 = 15-18 jours

**Mancozeb (8018-01-7)**

Sol	Etude de laboratoire, aérobie, 20°C.	DT50 = 1 - 3 h.
L'air	Etude de laboratoire, 20°C.	DT50 = 0.6 – 14.4 h.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Benthiavalicarb-isopropyl (177406-68-7) :** Log Pow = 2.56 ( 20 - 25°C)**Mancozeb (8018-01-7) :** 1.33**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**12.6. Autres effets néfastes**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Indications générales : Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même.  
Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.

Produit : Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.

Emballage : Réemploi de l'emballage interdit.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

**14.1. Numéro ONU**

N° ONU : 3077

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Désignation officielle pour le transport : MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Mancozeb)

UN proper shipping name : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Mancozeb)

Description document de transport : UN 3082 MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Mancozeb), 9, III

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe (ONU) : 9

Classe (IATA) : 9 - Marchandises dangereuses diverses.

Etiquettes de danger (ONU) : 9

**14.4. Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage (ONU) : III (Matières faiblement dangereuses)

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Dangereux pour l'environnement : Oui

Polluant marin : Oui

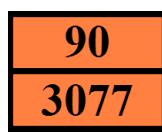
Etiquettes de danger :

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur****14.6.1. Transport par voie terrestre**

Code danger (code Kemler) : 90

Code de classification (ONU) : M7

Panneaux oranges :



Disposition spéciale (ADR) : 274, 335, 601

Catégorie de transport (ADR) : 3

Code de restriction concernant les tunnels : E

Quantités limitées (ADR) : 5kg

Quantités exceptées (ADR) : E1

**14.6.2. Transport maritime**

Numéro EmS (1) : F-A,S-F

**14.6.3. Transport aérien**

Pas de dispositions supplémentaires aux sections ci-dessus.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****15.1.1. Réglementations EU**

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

**15.1.2. Directives nationales**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**SECTION 16: Autres informations**

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1
Carc. 2	Cancerogénité Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau Catégorie 1
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.